

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE, NUPTIALITÉ ET FÉCONDITÉ

C'est une tendance récente de la recherche en sciences sociales de s'orienter vers les études biographiques, pour établir les liens entre les événements caractéristiques de la vie d'un même individu, par exemple diplôme, mariage, choix d'un emploi et d'un domicile, procréation, maladies, revenus, retraite – au lieu de s'en tenir comme naguère à des corrélations statistiques observées sur des sous-populations particulières. M. Daniel COURGEAU, dont on connaît les travaux sur les migrations internes (), recherche ici de cette façon comment, pour chacun, déménager d'une part, se marier et avoir des enfants d'autre part, sont des événements qui s'influencent réciproquement et quelles conséquences méthodologiques le démographe doit en tirer.*

Dans l'optique longitudinale, le démographe a coutume de considérer deux types d'interférences entre phénomènes. Dans le premier cas, le phénomène perturbateur empêche l'événement de se produire. Tel est l'effet de la mortalité sur les autres phénomènes démographiques. On sait, sous certaines hypothèses, éliminer cette influence et isoler le phénomène considéré à l'état pur.

Dans le second cas, au contraire, le phénomène qui intervient permet l'apparition de l'événement étudié. Tel est l'effet de la nuptialité sur la fécondité légitime. Pour distinguer cet effet, on combine, dans l'étude de la fécondité légitime par exemple, la durée de mariage et l'âge de la femme. On ne peut certes pas parler de causalité : pour que le fait de se marier à un âge donné soit la cause immédiate des différences de fécondité constatées, il aurait fallu comparer deux groupes en tous points semblables sauf sur un point, l'âge au mariage. Une telle comparaison est évidemment impossible. Cette analyse est cependant utile avant de faire intervenir les autres variables sociales, économiques, etc.

(*) Voir notamment *Les champs migratoires en France*, cahier « Travaux et documents », n° 58, INED 1970 et *Population* 1973, n° 1, pp. 94-129, 1973, n° 3, pp. 511-537, 1974, numéro spécial Migrations, pp. 11-24, 1975, n° 1, pp. 81-102.

Un troisième cas existe où il y a interférence entre phénomènes, mais où aucun des deux événements ne permet, ni n'empêche l'autre. C'est ce qui se passe en particulier entre mobilité géographique d'une part, nuptialité et fécondité d'autre part.

Les méthodes d'analyse démographique classiques peuvent encore s'appliquer, avec quelques modifications, à ce cas. Il s'agit d'abord de voir si les deux phénomènes sont stochastiquement indépendants, puis, s'ils ne le sont pas, de voir comment chaque phénomène modifie l'autre. Comme précédemment on ne peut parler ici de causalité, mais l'étude des effets réciproques est utile avant de faire intervenir d'autres variables.

Voyons plus en détail la façon dont cette analyse doit être menée, dans le cas particulier d'interférences entre mobilité et nuptialité. Nous supposons d'abord que toutes les statistiques nécessaires existent et sont exhaustives.

Si les deux phénomènes sont stochastiquement indépendants, la probabilité de migrer à un âge donné doit rester la même, quel que soit l'âge au mariage de l'individu, et inversement la probabilité de se marier à un âge donné, doit rester la même quels que soient les âges auxquels les migrations sont faites. Une telle analyse nécessite donc la décomposition de la génération étudiée en promotions de mariage, pour lesquelles on calcule les probabilités de migrer tout au long de la vie, ou en cohortes de migrants aux divers âges, pour chacune desquelles on calcule les probabilités de se marier tout au long de la vie.

Si les deux phénomènes sont liés, la probabilité de migrer sera fonction de l'âge au mariage de l'individu, par exemple. L'analyse de ces diverses fonctions permettrait de dire comment chaque phénomène modifie l'autre.

Les interprétations de ces modifications sont de divers types. En premier lieu les migrations par mariage vont intervenir de façon importante, le plus souvent l'année même du mariage. Ensuite certaines migrations faites après le mariage, celles liées à l'accroissement de la taille du ménage, par exemple, ne seraient pas survenues si l'individu était resté célibataire. Enfin, certaines migrations de célibataires peuvent anticiper le mariage : par exemple cohabitation avant mariage des futurs époux. Inversement la nuptialité à un âge donné peut dépendre des migrations antérieures qui modifient le « marché matrimonial », ou le cercle de relations d'un individu.

Cette analyse est tentée ici, à partir des données d'une enquête faite en France en 1972 ⁽¹⁾. Les questions posées portaient en particulier

(1) Pour plus de détails sur l'échantillon voir [1]. Le taux de sondage plus faible pratiqué dans les zones rurales a conduit à pondérer cet échantillon.

sur tous les *changements de logements* faits à partir de 15 ans (dates, lieux, causes) et sur la constitution de la famille (années de mariage et de naissance de chaque enfant). Le faible effectif des personnes interrogées (2 554) ne permet malheureusement pas de mener à terme l'analyse selon la méthode indiquée plus haut. Des hypothèses supplémentaires seront nécessaires ainsi que des regroupements en cohortes d'effectif suffisant.

Enfin l'enquête étant rétrospective, on doit faire l'hypothèse que l'oubli par les enquêtés d'événements anciens joue peu et que la mortalité et les migrations internationales ne sont pas modifiées par les phénomènes étudiés.

I. — Mobilité et nuptialité. Ne serait-ce que par l'existence de migrations par mariage, la mobilité et la nuptialité interfèrent.

Lors d'une enquête rétrospective, comme c'est le cas ici, les migrations par mariage peuvent être facilement décelées et étudiées séparément. Cette analyse a déjà été faite [2]; notons seulement ici que 75 % des enquêtés mariés ont connu une telle migration. Par la suite nous les éliminerons des données analysées.

Voyons maintenant si une migration antérieure au mariage influe sur la nuptialité. Pour avoir des effectifs suffisants, nous supposons dans le schéma donné plus haut, que tous les individus ayant fait une migration avant l'âge x ont le même comportement matrimonial entre les âges x et $x + 1$, quel que soit l'âge auquel ils ont fait leur migration.

Cette sous-population sera donc comparée à celle qui n'a effectué aucune migration avant le même âge.

Dans ces conditions on peut calculer un quotient de nuptialité de sédentaires, avec comme phénomène perturbateur la première migration ⁽¹⁾ :

$$n_x^{\bar{e}} = \frac{M_x^{\bar{e}}}{\mathcal{S}_x^{\bar{e}} - 1/2 E_x^{\bar{n}}}$$

où $M_x^{\bar{e}}$ est le nombre de mariages de sédentaires qui se produisent entre les âges x et $x + 1$, $\mathcal{S}_x^{\bar{e}}$ la population sédentaire et célibataire à l'âge x , $E_x^{\bar{n}}$ le nombre de célibataires qui migrent pour la première fois entre les âges x et $x + 1$.

(1) Pour les problèmes posés par l'utilisation de cette méthode classique, voir H. Le Bras [3].

De même on peut construire un quotient de nuptialité des migrants, la population soumise au risque étant alimentée par les premières migrations de célibataires

$$n_x^e = \frac{M_x^c}{S_x^e + 1/2 E_x^{\bar{n}}}$$

où M_x^e est le nombre de mariages de migrants qui se produisent entre les âges x et $x + 1$, S_x^e la population migrante et célibataire à l'âge x . Cette population soumise au risque est initialement nulle (ici à 15 ans). Il faut donc que les migrations se produisent en nombre suffisant avec le mariage pour qu'un tel quotient ait un sens. Si cette dernière condition est vérifiée, on peut calculer la fréquence du célibat à un âge x pour les deux populations de sédentaires et de migrants.

Le tableau I donne les fréquences de célibat de 5 en 5 ans, pour les populations sédentaires ou ayant migré célibataires distinguées selon le sexe ⁽¹⁾.

Notons en premier lieu une forte sous-représentation des femmes, surtout pour la cohorte née avant 1923 : elle est liée en grande partie au fait que les veuves ont très rarement indiqué leur date de mariage et également à une légère sous-représentation des femmes dans l'échantillon. La conséquence de l'élimination des veuves de l'observation conduit à une fréquence du célibat définitif faussement élevée : les résultats obtenus pour les femmes sont donc à considérer avec prudence. Malgré cela on peut énoncer pour toutes les sous-populations considérées que *les sédentaires ont une plus forte probabilité de se marier que les individus qui ont migré étant célibataires*. Il ne s'agit pas forcément d'une relation de cause à effet, car cette liaison entre les deux phénomènes peut être due au fait que des causes communes jouent à la fois sur la mobilité et la nuptialité, sans qu'une relation directe existe entre ces deux phénomènes.

Mais ce résultat obtenu pour l'ensemble de la population, peut ne plus valoir si l'on isole des sous-populations particulières, populations urbaines et rurales par exemple.

Si nous définissons les populations urbaines et rurales par leur lieu de résidence à 15 ans, nous pouvons construire le tableau II, qui donne pour ces sous-populations les fréquences du célibat. Pour tenir compte de la remarque précédente les populations féminines ne sont pas considérées ici.

(1) Les populations migrantes ont toujours un effectif supérieur à 30 lorsque les premiers mariages se produisent. De façon à rendre ce tableau comparable au tableau II, seuls les individus pour lesquels le caractère urbain ou rural de la résidence à 15 ans était connu sont considérés ici.

TABLEAU I. — FRÉQUENCE DU CÉLIBAT DES POPULATIONS SÉDENTAIRES OU MIGRANTES DISTINGUÉES SELON LE SEXE, L'ÂGE, LA COHORTE DE NAISSANCE, EN %

Age	Hommes			
	nés avant 1923		nés de 1923 à 1942	
	sédentaires	migrants	sédentaires	migrants
20 ans	96	96	92	96
25 ans	54	57	42	44
30 ans	21	28	17	20
35 ans	12	19	12	23
40 ans	10	13		
50 ans	8	11		
Effectifs initiaux	328		511	
Age	Femmes			
20 ans	81	85	75	75
25 ans	37	40	23	35
30 ans	17	24	12	23
35 ans	16	22		
40 ans	16	21		
50 ans	16	21		
Effectifs initiaux	210		437	

TABLEAU II. — FRÉQUENCES DU CÉLIBAT DES POPULATIONS MASCULINES SÉDENTAIRES ET MIGRANTES, DISTINGUÉES SELON L'ÂGE, LA COHORTE DE NAISSANCE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE À 15 ANS, EN %

Age	Nés avant 1923, présents à 15 ans			
	en milieu rural		en milieu urbain	
	sédentaires	migrants	sédentaires	migrants
20 ans	96	96	96	96
25 ans	62	54	48	58
30 ans	22	31	21	27
35 ans	14	23	10	17
40 ans	13	16	8	12
50 ans	11	13	6	10
Effectif initial	142		186	
Age	Nés de 1923 à 1942, présents à 15 ans			
20 ans	96	97	88	96
25 ans	53	33	33	52
30 ans	25	12	10	25
35 ans				
40 ans				
50 ans				
Effectif initial	230		281	

Les hommes originaires du milieu rural ont un comportement différent des originaires de l'urbain, surtout pour la cohorte née entre 1923 et 1942 ⁽¹⁾ : les sédentaires ruraux ont une plus faible probabilité de se marier que les migrants et cette probabilité est elle-même plus faible que celle des urbains sédentaires.

Voyons maintenant l'effet inverse de la nuptialité sur la mobilité. A nouveau nous faisons une hypothèse supplémentaire : tous les individus mariés ont le même comportement, quel que soit leur âge au mariage et nous allons comparer ce comportement à celui des individus encore célibataires.

Cette différence de comportement peut se manifester de deux façons, selon que l'on considère les migrations tous rangs réunis, ou au contraire les migrations de chaque rang.

Voyons d'abord ce qu'il en est pour les migrations tous rangs réunis. Pour ce faire, nous allons calculer le nombre moyen de migrations (migrations par mariage exclues, bien entendu) faites au cours de la vie par deux sous-populations : la population des célibataires comparée à l'ensemble de la population. Il est préférable, dans ce cas, de travailler plutôt sur l'ensemble de la population que sur celle des individus mariés, car cette dernière population est très faible, sinon nulle, lorsque les premières migrations surviennent. Bien entendu si les célibataires et les mariés ont le même comportement, celui-ci se retrouvera pour la population totale. Le tableau III porte cette comparaison, sans distinction de sexe.

Avant 35 ans le nombre moyen de migrations faites par les célibataires ne diffère presque pas du nombre moyen de migrations faites par l'ensemble de la population, alors qu'à cet âge la plus grande partie des mariages a eu lieu. Ce n'est qu'à partir de 35 ans que la population mariée fera plus de migrations que la population célibataire (10 % de plus environ à 50 ans pour la cohorte née avant 1923). Nous verrons plus loin (p. 910) que les couples mariés ont un nombre de migrations qui croît avec le nombre d'enfants. Les célibataires ont donc une mobilité plus forte que les couples mariés sans enfant. A priori, on peut trouver diverses raisons à ce fait. L'une de ces raisons que nous avons déjà citée, est que certaines migrations de célibataires peuvent préparer le mariage. Pour mettre en évidence l'existence de telles migrations, nous pouvons considérer à part la population des célibataires définitifs. Le tableau III montre que si avant 30 ans les célibataires définitifs ont le même comportement migratoire que les célibataires, des différences apparaissent au-delà, surtout pour la cohorte née avant 1923. Bien que les effectifs observés de

(1) Les faibles effectifs observés pour la cohorte née avant 1923 expliquent peut-être le renversement du comportement à partir de 28 ans.

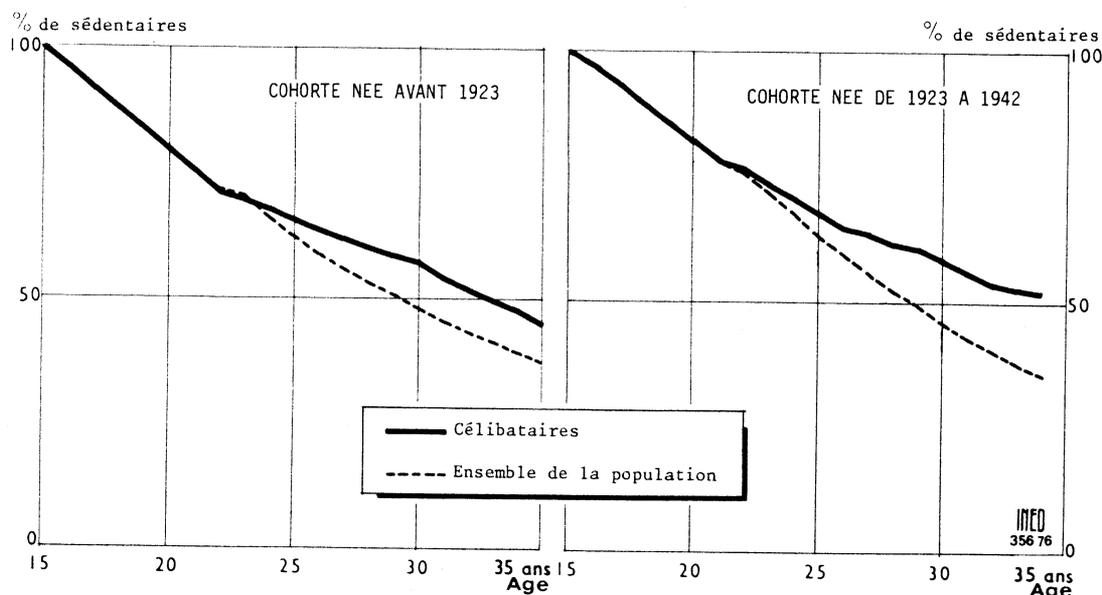
TABLEAU III. — NOMBRE MOYEN DE MIGRATIONS (MIGRATIONS PAR MARIAGE EXCLUES) FAITES SELON L'ÂGE ET LA COHORTE DE NAISSANCE PAR LES CÉLIBATAIRES ET LA POPULATION TOTALE

Age	Cohorte née avant 1923		
	célibataires	population totale	célibataires définitifs
20 ans	0,317	0,317	0,341
25 ans	0,721	0,724	0,820
30 ans	1,057	1,109	1,043
35 ans	1,463	1,441	1,283
40 ans	1,583	1,687	1,338
45 ans	1,767	1,894	1,480
50 ans	1,895	2,088	1,581
Effectif	629		80
Age	Cohorte née de 1923 à 1942 (a)		
20 ans	0,323	0,321	0,370
25 ans	0,781	0,775	0,774
30 ans	1,195	1,228	1,215
35 ans	(1,538)	(1,608)	(1,523)
40 ans	(1,821)	(1,889)	(1,801)
45 ans			
50 ans			
Effectif	992		113
(a) Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'observation d'une partie seulement de cette cohorte.			

célibataires définitifs soient faibles, on peut en conclure provisoirement un comportement différent des individus mariés avant 30 ans et des autres. Les premiers ne se différencient pas au point de vue des migrations faites, des célibataires définitifs, alors que les seconds ont après 30 ans une plus forte probabilité de migrer avant de se marier que les célibataires définitifs.

Voyons maintenant ce qu'il en est pour la migration de rang 1. Le graphique 1 porte les pourcentages d'individus sédentaires de chaque âge, pour la population des célibataires et pour l'ensemble. Les deux populations ne se différencient pas avant 23 ans pour la cohorte née avant 1923 et 21 ans pour celle née entre 1923 et 1943. Au-delà les célibataires vont compter un pourcentage beaucoup plus élevé de sédentaires. Mais comme nous l'avons vu, avant 35 ans les célibataires migrent autant que la population totale, il en résulte que la sous-population des

célibataires qui ont fait au moins une migration, fait beaucoup plus de migrations multiples que la moyenne de la population.



Graphique 1. — Pourcentages de sédentaires de chaque âge pour la population des célibataires et pour l'ensemble.

Au terme de cette première étude nous avons analysé la probabilité de se marier des sédentaires et des migrants, et inversement la probabilité de migrer des célibataires et des individus mariés. Celle-ci doit être poursuivie en faisant intervenir soit l'âge des migrations successives, pour étudier la probabilité de se marier, soit l'âge de mariage pour étudier les probabilités de migrer. Malheureusement les faibles effectifs observés ne permettent pas cette poursuite.

II. — Mobilité et fécondité. Lors de cette enquête les motifs des migrations étaient demandés, à la fois par une question ouverte et par une question fermée. Les motifs faisant intervenir l'accroissement de la famille ont été notés. Le tableau IV donne pour les migrations ayant eu lieu une même année que la naissance d'un enfant, le pourcentage de celles pour lesquelles un motif faisant intervenir l'accroissement de la famille a été donné.

On voit que la naissance d'un enfant est rarement invoquée comme cause de migration, alors que les deux événements se produisent la même année. Il convient dès lors d'essayer d'analyser les séries pour mettre en évidence un lien possible entre migration et fécondité.

Travaillons en premier lieu sur les cohortes de naissances. Nous savons en effet que la probabilité de migrer est très liée à l'âge. Nous allons d'abord voir si pour un âge donné, la probabilité de migrer dépend du nombre d'enfants qu'a l'individu.

TABLEAU IV. — MIGRATIONS
SE PRODUISANT L'ANNÉE DE LA NAISSANCE D'UN ENFANT,
POUR LESQUELLES UN MOTIF LIÉ À CETTE NAISSANCE A ÉTÉ DONNÉ

	Cohorte née avant 1923	Cohorte née entre 1923 et 1943
Nombre de naissance	103	325
Raison liée à la naissance	16	90
%	16	28

Pour formuler les quotients à calculer plaçons-nous à un âge x et faisons le calcul pour le $n^{\text{ième}}$ enfant (le raisonnement vaut encore pour les célibataires et les mariés sans enfant). Soit \mathfrak{S}_x^n l'effectif des individus qui ont n enfants à l'âge x . Entre les âges x et $(x + 1)$, N_x^n individus ont leur $n^{\text{ième}}$ enfant, tandis que N_x^{n+1} ont leur $(n + 1)^{\text{ième}}$ enfant. Nous supposons que toute migration faite l'année de la $n^{\text{ième}}$ naissance est à relier à la population ayant n enfants ⁽¹⁾. Dans ce cas, si E_x^n migrations sont faites par les individus de n enfants, on peut écrire le quotient ⁽²⁾ :

$$e_x^n = \frac{E_x^n}{\mathfrak{S}_x^n + N_x^n - N_x^{n+1}}$$

Il convient de noter que les individus sortant d'observation au moment de l'enquête, S_x , sont à enlever de la population observée pour passer à l'âge suivant ⁽³⁾ :

$$\mathfrak{S}_x^n = \mathfrak{S}_{x-1}^n + N_{x-1}^n - N_x^{n+1} - S_{x-1}$$

(1) Cette migration est du même type que les migrations par mariage, mais dans le cas des naissances on ne va pas la distinguer des migrations faites après la naissance.

(2) Du fait que nous relierons toute migration faite l'année de la $n^{\text{ième}}$ naissance à la population ayant n enfants, le dénominateur du quotient est

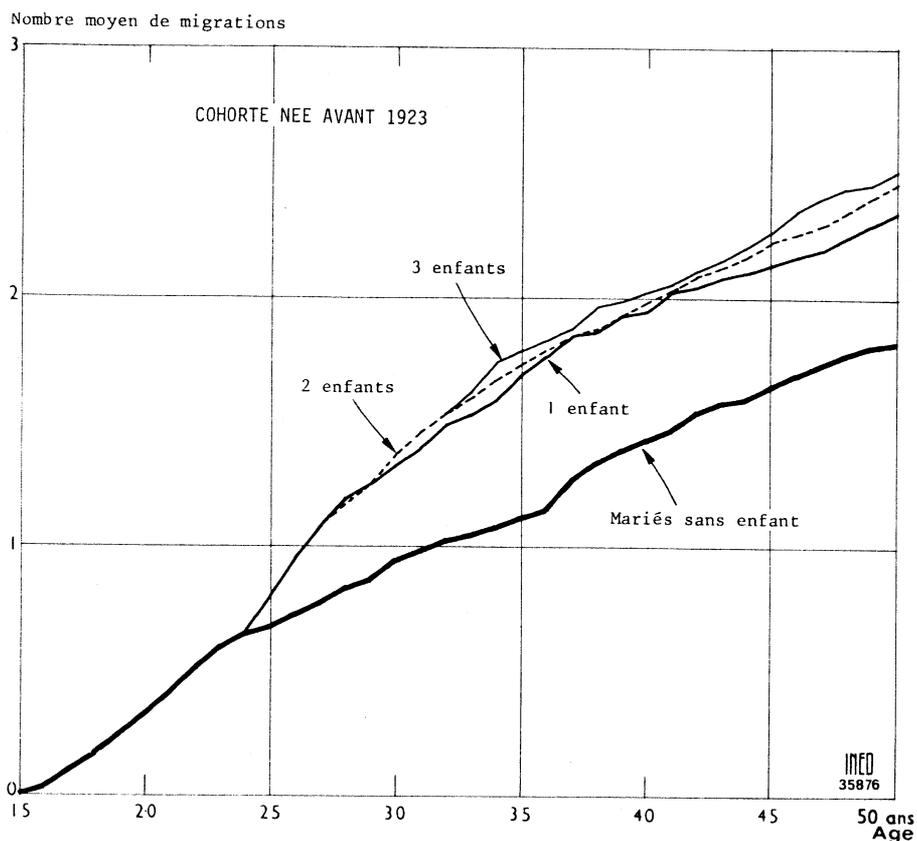
$$\mathfrak{S}_x^n + N_x^n - N_x^{n+1}$$

Si, au contraire nous n'avions fait intervenir que les migrations faites après la $n^{\text{ième}}$ naissance, en y ajoutant celles survenues avant la $(n + 1)^{\text{ième}}$ naissance, ce dénominateur aurait été

$$\frac{\mathfrak{S}_x^n + N_x^n - N_x^{n+1}}{2}$$

(3) Cette enquête ayant eu lieu en fin d'année, les sorties n'interviennent pas dans le quotient.

La somme des quotients successifs donne le nombre moyen de migrations faites par les sous-populations fictives d'individus ayant n enfants. Pour les âges jeunes la population soumise au risque est nulle ou très faible. Pour pouvoir comparer les nombres moyens de migrations faites par les diverses sous-populations à chaque âge, on fait l'hypothèse que tant que la population soumise au risque est inférieure à 50 individus, le nombre moyen de migrations faites par les individus ayant n enfants est le même que celui des individus ayant $n - 1$ enfants. On part donc d'une limite inférieure de ce nombre ⁽¹⁾ tant que l'effectif observé est faible ou nul.



Graphique 2. — Nombre moyen cumulé de migrations faites à partir de 15 ans pour chaque sous-population ayant n enfants.

Sous cette hypothèse le tableau V et les graphiques 2 et 3 donnent les nombres moyens de migrations faites à partir de 15 ans par chacune des sous-populations fictives de n enfants avant qu'elle n'ait $(n + 1)$ enfants.

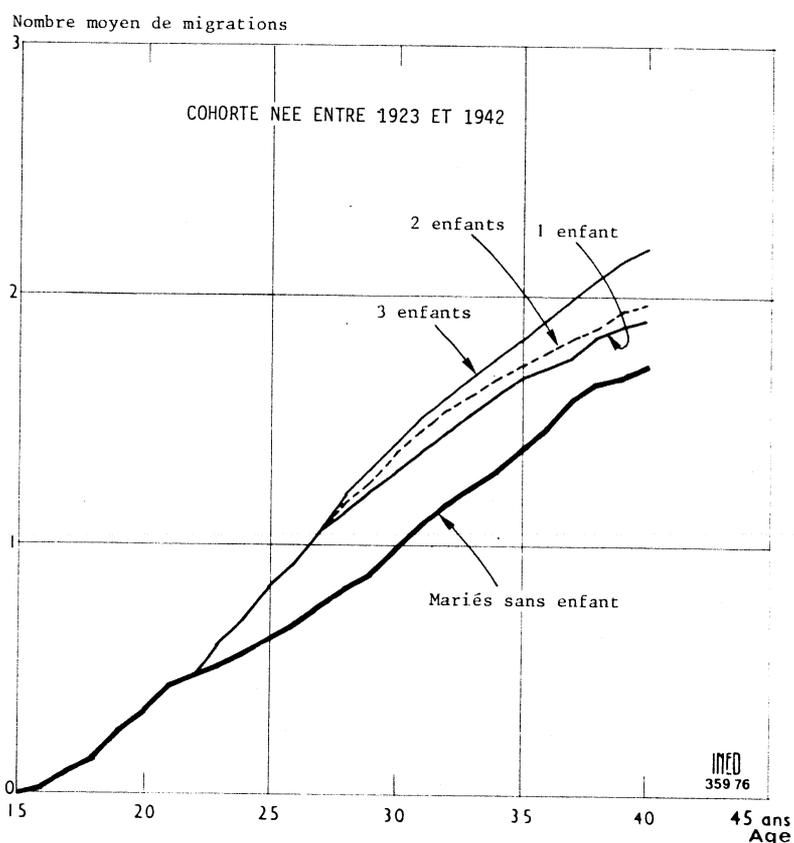
L'examen de ces chiffres montre que la mobilité liée à l'accroissement de la famille est très importante. Pour la cohorte née avant 1923, les couples ayant trois enfants font avant 50 ans en moyenne, 0,69

(1) S'il existe des migrations liées à l'accroissement du ménage.

TABLEAU V. — NOMBRE MOYEN CUMULÉ DE MIGRATIONS (MIGRATIONS PAR MARIAGE EXCLUES) FAITES À PARTIR DE 15 ANS PAR CHAQUE SOUS-POPULATION MARIÉE DE n ENFANTS ET PAR COHORTE DE NAISSANCE

Age	Cohorte née avant 1923			
	mariés sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants
20 ans	0,317	0,317	0,317	0,317
25 ans	0,669	0,802	0,802	0,802
30 ans	0,950	1,327	1,378	1,378
35 ans	1,115	1,692	1,737	1,790
40 ans	1,435	1,956	1,993	2,043
45 ans	1,646	2,133	2,234	2,266
50 ans	1,820	2,355	2,474	2,506
Effectif	549			
Age	Cohorte née de 1923 à 1942 (a)			
20 ans	0,323	0,323	0,323	0,323
25 ans	0,613	0,834	0,834	0,834
30 ans	0,985	1,293	1,397	1,437
35 ans	(1,381)	(1,678)	(1,755)	(1,857)
40 ans	(1,716)	(1,905)	(2,009)	(2,226)
45 ans				
50 ans				
Effectif	879			

(a) Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'observation d'une partie seulement de cette cohorte.



Graphique 3. — Nombre moyen cumulé de migrations faites à partir de 15 ans pour chaque sous-population ayant n enfants.

migration de plus que les couples sans enfant, soit 38 % de plus. Les mêmes couples font avant 30 ans en moyenne, 0,43 migration de plus que les couples sans enfant, soit 45 % de plus; pour la cohorte née entre 1923 et 1943 au même âge, on a 0,45 migration supplémentaire, soit 46 % de plus.

La plus grande différence est liée à la naissance du premier enfant, mais entre enfants successifs on constate toujours une augmentation des migrations. Bien entendu, certaines migrations faites *en prévision* d'une naissance future, ne sont pas comptées par cette méthode.

Cette vue partielle doit être complétée par une étude de la répartition au cours du temps, par rapport aux naissances successives, des migrations faites par les enquêtés. Il est en effet intéressant de voir si les migrations liées à une naissance, interviennent plus facilement dans les années proches de cette naissance ou sont au contraire beaucoup plus diffuses dans le temps.

Pour mettre clairement en évidence cet effet, il faudrait isoler chaque sous-population, qui a eu un enfant de rang donné à un âge donné, et suivre les migrations qu'elle effectue au cours de son existence. A nouveau le faible effectif observé ne permet pas ce travail. Il est cependant possible de l'approcher sous certaines hypothèses.

Voyons d'abord comment se répartissent à partir de l'année de naissance (celle-ci est prise en compte comme première année) les migrations faites par l'enquêté. Le tableau VI porte les nombres moyens de migrations faites annuellement à partir de la date de naissance de rang n ⁽¹⁾.

L'examen de ce tableau montre que la probabilité de faire une migration la même année qu'une naissance est très élevée par rapport aux années suivantes, surtout pour la naissance de rang 1. L'interprétation des chiffres suivants est délicate car ils correspondent à des individus d'âges très divers, pour lesquels la probabilité de migrer peut donc varier.

Il aurait enfin été intéressant de voir l'influence de l'âge des enfants sur la mobilité : les ménages dont les enfants atteignent l'âge scolaire sont-ils moins mobiles que les autres, comme cela a été vérifié aux Etats-Unis [4] ? A nouveau, le faible effectif des enquêtés ne permet pas de répondre à cette question, car elle implique une tabulation à la fois sur l'âge des parents et sur l'âge des enfants.

(1) Nous n'avons pas porté les résultats correspondant aux rangs de naissance élevés, car les faibles effectifs observés ne permettent plus de calculs sur un an. De même les résultats pour des durées supérieures à 10 ans de la cohorte née entre 1923 et 1943, qui ne sont pas obtenus pour la cohorte entière n'ont pas été portés.

TABLEAU VI. — NOMBRE MOYEN ANNUEL DE MIGRATIONS
À PARTIR DE LA DATE DE NAISSANCE DE RANG n , POUR 1 000

	Rang de naissance	Durée écoulée depuis la naissance, en années								Population observée
		1	2	3	4	5	6-10	11-15	16-20	
Cohorte mariée avant 1923	1	170	110	87	78	83	62	50	40	350
	2	99	42	49	60	59	59	48	38	256
Cohorte mariée entre 1923 et 1942	1	207	107	100	106	99	74			831
	2	121	91	105	88	81	62			686
	3	101	89	97	69	51	66			401

Conclusion. Au terme de cette première approche nous pouvons conclure à l'existence de liens importants, tant entre mobilité et nuptialité, qu'entre mobilité et fécondité. On compte, en moyenne, pour un mariage, 0,75 migration par mariage.

De même entre les couples ayant 3 enfants et ceux sans enfant, on constate une différence de 0,70 migration. Or au total le nombre moyen de changements de logements d'un individu avant 50 ans, est de l'ordre de trois : près de la moitié des migrations sont donc en relation avec la nuptialité et la fécondité. Notons cependant que cette relation n'est pas forcément de cause à effet.

Une analyse plus détaillée des relations entre nuptialité et mobilité, migrations par mariage exclues, nous a également montré des relations plus ténues entre ces phénomènes : populations migrantes dont la propension à se marier est freinée ou au contraire population masculine sédentaire en milieu rural dont la fréquence du célibat est plus élevée.

Le faible effectif observé rend ces résultats indicatifs et empêche une analyse plus fine qui ferait intervenir les durées séparant les migrations au travers de mailles moins fines du territoire (communes, départements, régions), pour déceler divers types de migrations. Les changements de logement envisagés ici, sont sans aucun doute les plus sensibles aux autres événements démographiques : un travail sur un découpage plus grossier mettrait à jour les migrations de caractère plus purement économique.

Les méthodes d'analyse démographique utilisées ici, nous paraissent également assez mal adaptées au problème traité. Pour permettre une analyse fine du phénomène, elles nécessitent des effectifs importants, que ne peut donner une enquête. Mais inversement elles n'utilisent des biographies complètes, que nous fournit l'enquête, qu'une partie de l'information : mariages reliés aux premières migrations, naissances reliés aux migrations par exemple.

D'autres méthodes doivent donc être recherchées qui utilisent l'information totale contenue dans les biographies : cette recherche fera l'objet d'un article à venir.

Daniel COURGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] H. BASTIDE et A. GIRARD. — « Mobilité de la population et motivations des personnes : une enquête auprès du public I », *Population*, n° 3, mai-juin 1974.
- [2] H. BASTIDE et A. GIRARD. — « Mobilité de la population et motivations des personnes : une enquête auprès du public II », *Population*, n° 4-5, juillet-octobre 1974.
- [3] H. LE BRAS. — *La nuptialité en l'absence de mortalité*, Colloque national du CNRS sur l'Analyse démographique et ses applications, Paris, 20-22 octobre 1975.
- [4] L. LONG. — « The influence of number and ages of children on residential mobility », *Demography*, vol. 9, n° 3, août 1972.

COURGEAU Daniel. **Mobilité géographique, nuptialité et fécondité.**

L'analyse des liens entre mobilité géographique, nuptialité et fécondité est envisagée ici, à partir des données d'une enquête rétrospective. Les méthodes démographiques classiques doivent être étendues à ce cas, où il y a interférence entre phénomènes, mais où aucun des événements ne permet ni n'empêche l'autre. Les résultats obtenus montrent que, sur le nombre moyen de trois changements de logements faits par un individu avant 50 ans, 0,75 sont en relation avec la nuptialité, 0,70 en relation avec la fécondité. Une analyse plus fine des relations entre nuptialité et mobilité, migrations par mariage exclues, est faite, de même que les liens entre la durée écoulée depuis une naissance et la mobilité sont analysés.

COURGEAU Daniel. **Geographical Mobility, Marriage and Reproduction.**

This paper analyses the links between geographical mobility, nuptiality and reproduction and is based on data from a retrospective survey. Conventional methods of demographic analysis are employed where there is a connection between the variables studied, but where none of them is either a precondition of another nor prevents another from occurring. The results show that an individual moves on average three times before the age of 50, 0.75 of these moves are connected with marriage and 0.70 with reproduction.

A more detailed analysis between marriage and mobility is presented, excluding migrations caused directly by marriage, and the links between mobility and time elapsed since a birth are considered.

COURGEAU Daniel. **Movilidad geográfica, nupcialidad y fecundidad.**

Sobre la base de los resultados de una encuesta retrospectiva, se estudian en este artículo, las relaciones entre movilidad geográfica, nupcialidad y fecundidad. En este caso los métodos demográficos clásicos deben ser adaptados. Ya que se producen interferencias entre fenómenos en los cuales ninguno ocasiona ni impide al otro. Se encuentra que el número medio de tres cambios de residencia realizados por un individuo menor de 50 años, está relacionado en un 0,75 con la nupcialidad y en un 0,70 con la fecundidad. Se hace también un análisis más detallado de la relaciones entre la nupcialidad y la movilidad, excluyendo las migraciones por matrimonio. Se analizan, además, las relaciones entre los intervalos transcurridos entre un nacimiento y la movilidad.